

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2011

Etaient présents : Virginie Martinet, Carine Proust, Claire Mong-Thé, Edith Braawn, Pascal Diméo, Pascal Lenfant, Gérard Poulin et Mme, Hubert Basset, Jacqueline et Georges Petruschi.

Etaient excusés : Maryvonne Ramella, Axelle Dessenis, M Pardigon, Leaticia Speader, Véronique Spinel, Mme Gilli, Catherine Vanderchelde.

Soirée très chargée : plusieurs sujets ont été abordés. Le sondage de Vitrines et Métiers, plusieurs annonces de la municipalité, le FISAC, les panneaux directionnels publicitaires, etc.

LE SONDAGE DE VITRINES ET METIERS :

Le bureau de votre association a transmis par Mail et par courrier, à chaque membre à jour de sa cotisation 2011, un questionnaire sur les actions réalisées. 12 réponses nous sont parvenues.

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

L'ensemble de nos actions pour l'année 2011 ont été assez bien perçues. Quelques points faibles apparaissent.

Tombola de la Fête des Mères : 70 % sont pour la reconduction de cette opération.

A condition que son organisation soit revue et corrigée !

Les PITCHOUNADES : 100 % sont pour sa reconduction en 2012.

La nuit de l'Artisanat et du Commerce : 70 % sont pour une nouvelle soirée.

Tombola de la Saint Sylvestre (gratuite) : 70% désirent qu'elle soit reconduite.

Marché de Noël : 78 % désirent que Vitrines et Métiers y participe à nouveau.

Analyse des notations

Nous vous avons demandé de noter nos actions avec la possibilité de choisir parmi quatre notes : A= passable, B=assez bien, C=bien, D=sans opinion

LES RESULTATS :

Pour la tombola de la fête des mères : 28,57% de passable, 14,28% d'assez bien, 42,84% de bien et 14,28% de sans opinion.

Pour Les Pitchounades : 100% de bien

Pour la Nuit de L'artisanat et du Commerce : 20% de passable, 20% de sans opinion et 60% de Bien

Pour la Tombola gratuite de la Saint Sylvestre : 16,66% de passable, 33,33% d'assez bien, 16,66% de bien et 33,33% de sans opinion

Enfin pour le Marche de Noël : 16,66% de passable, 16,66% de sans opinion et 66,64% de bien.

Nous constatons que la préférence des votants va (par ordre de note « bien ») :

- 1- LES PITCHOUNADES
- 2- LE MARCHE DE NOËL
- 3- LA TOMBOLA DE LA FETE DES MERES
Ex aequo avec LA NUIT DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE
- 4- LA TOMBOLA GRATUITE DE LA ST SYLVESTRE

Par contre à la question ; « souhaitez vous participer plus activement dans nos actions ? », en dehors des membres du bureau, très peu de volontaires ont répondu positivement.

Enfin pour clore cette première partie de la réunion quelques propositions nouvelles ont été formulées.

Plusieurs personnes ont émis le souhait que nous organisions un LOTO.

Nous pensons que pour cette année le calendrier doit être clos. Une éventualité d'organisation pourra peut être voir le jour après notre assemblée générale du début de l'année 2011 ou la question sera posée à l'assemblée.

Mais n'oublions pas que l'organisation d'un loto demande la participation de membres. Question : « y-a-t-il des volontaires ? ».

Prés de la moitié des participants ont aussi émise l'idée de la création d'un FORUM ou d'un Salon de l'Artisanat, du Commerce et de la Profession Libérale.

L'éventualité de s'associer pour cette journée avec les professionnels de la Zone de La Pile a été abordée.

Néanmoins cette idée qui a reçu un avis favorable de la plupart des présents à la réunion demandera (si lors de l'assemblée générale de notre association elle reçoit l'aval de la majorité des présents), un effort de tous pour l'organisation, la logistique et la mise en place. Chacun devra et sera responsable de son stand.

Pour ma part, une belle aventure qui correspond exactement à une action type de notre association.

AUTRES SUJETS ABORDES :

1- LE FISAC

Afin de comprendre les raisons de la demande de la municipalité de lancer une opération de FISAC, vous trouverez en annexe la définition d'un FISAC.

Ce mercredi 1^{er} décembre a eu lieu une réunion tri partite entre la Municipalité représentée par Monsieur Jacky Gérard, Mme Duffau, Mme Cahmi et Monsieur Genre, secrétaire général, puis par le Syndicat d'Initiative avec Monsieur Jean Pierre Ferrouil et son secrétaire Fabien, et enfin votre association « Vitrines et Métiers » représenté par Madame Virginie Martinet et Georges Petruschi.

En deux mots la demande d'étude a été faite auprès des services compétents pour le lancement d'une étude. Un groupe d'experts doit visiter notre commune et procéder à l'étude de ses besoins et de l'éventualité d'un Fisac.

A l'heure actuelle nous attendons de savoir si cette commission sera nommée cette année.

Les besoins de la Municipalité sont restés assez flou : il nous a été néanmoins indiqué que le projet pourrait concerner la réfection du centre du village et la création d'une rue piétonne.

Votre association restera très vigilante sur ce dossier et demande à chacun d'entre vous d'y réfléchir afin d'optimiser au maximum les possibilités d'améliorer le commerce et l'artisanat à Saint Cannat.

2- LES PANNEAUX PUBLICITAIRE :

Il a été enfin sérieusement évoqué le problème des panneaux indicatifs qui sont déjà installés sur notre communes. Jugé obsolète et surtout incomplet, la municipalité semble accepter l'idée de remettre à plat l'installation et la réalisation d'un nouveau réseau. Nous sommes arrivés à un premier accord de principe sur la nécessité de reprendre à zéro ce réseau de panneaux. La municipalité prendrait à sa charge les supports, leurs installations et leurs entretiens, « vitrines et métiers » se verrait le devoir de prendre à son actif la réalisation des lettrages (contenu publicitaire des panneaux).

Chaque commerçants, artisans ou professions libérales désirant l'installation d'un panneau prenant à sa charge ce lettrage. Votre association servant d'intermédiaire entre les personnes intéressées et les fabricants. Monsieur Christian Genre doit prochainement contacter plusieurs sociétés pour faire établir des devis. A chacun maintenant de réfléchir à ses besoins et éventuellement de nous les indiquer lors de notre assemblée générale. Notons néanmoins que pour l'instant votre bureau n'a pas encore voté son adhésion à cette proposition : la question sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion, certainement après l'assemblée générale ou vous êtes d'or et déjà conviés.

3- LE MARCHE DE NOËL

La Municipalité et le Syndicat d'initiative ont d'un commun accord apprécié notre implication dans le Marché de Noël. Nous avons remercié monsieur Jacky Gérard pour la location d'une sono qui a amélioré fortement l'ambiance de la journée. Bien que la conjoncture et la crise financière mondiale freine énormément la bonne marche de ce type de fête, nous avons constaté en général une bonne fréquentation du public.

Jacky Gérard a demandé au syndicat d'initiative d'établir des demandes de subventions auprès de la Communauté des Communes afin d'obtenir des subventions pour améliorer la partie « animation » du marché de Noël de l'an prochain.

Vitrines et Métiers, quant à elle, a fait énormément cette année en fournissant gratuitement à ses membres inscrits sur ce marché, des barnums acquit grâce à des subventions. D'autre part comme l'an dernier, une balades en calèche gratuite a été offerte à l'ensemble de la population par votre association.

Nous avons pris aussi à notre charge la décoration des arbres de Noël fourni par la mairie .D'autre part à partir de bois de palette nous avons réalisé des barrières décoratives. D'ailleurs il faut tout particulièrement féliciter Pascal Lenfant pour son implication, réalisant les barrières et les décors des arbres de Noël. Bien que ne participant pas à ce marché, Pascal Lenfant, Claire Mong-Thé, Gérard Poulin, Carine Proust et Michelle Borgna nous ont aidés à la mise en place des décors, des barrières, des panneaux publicitaires et de la sono. Remercions-les comme il se doit !.

INFORMATIONS

Monsieur le maire nous a informés que deux nouvelles mesures taxant les professionnels de notre commune allaient être mises en vigueur :

- 1- la taxe sur les panneaux publicitaire de plus de 7 mètres carrés devrait être opérationnelle très prochainement.**
- 2- La taxe sur l'occupation du domaine public : tout commerce utilisant le domaine public devra s'acquitter d'une taxe. Exemple « lou poutagié » sera taxé sur environ 350 euros annuel pour l'occupation de ses charriots de légumes sur l'avenue Jules Guesde.**

Il ne va sans dire que ces annonces ont provoqués une certaine ire lors de notre réunion. Le bureau de votre association a émis le souhait de rencontrer monsieur le maire pour en discuter. En gros, les quatre bars, le Casino, Lou Poutagié, L'antiquaire semblent être concernés (sauf omission). Il nous a aussi été dit que cette éventualité pourrait être aussi à l'encontre des particuliers occupant trop généreusement le domaine public.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter à Toutes et à Tous, chers Amis, de bien terminer l'année commercialement et familialement aussi.

**JOYEUX NOEL A TOUS !
MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR,SANTE, PROSPERITE POUR L'ANNEE NOUVELLE.**

**Le secrétaire :
Georges Petruschi**

